



2025 DISTINGUISHED STUDENT WORK

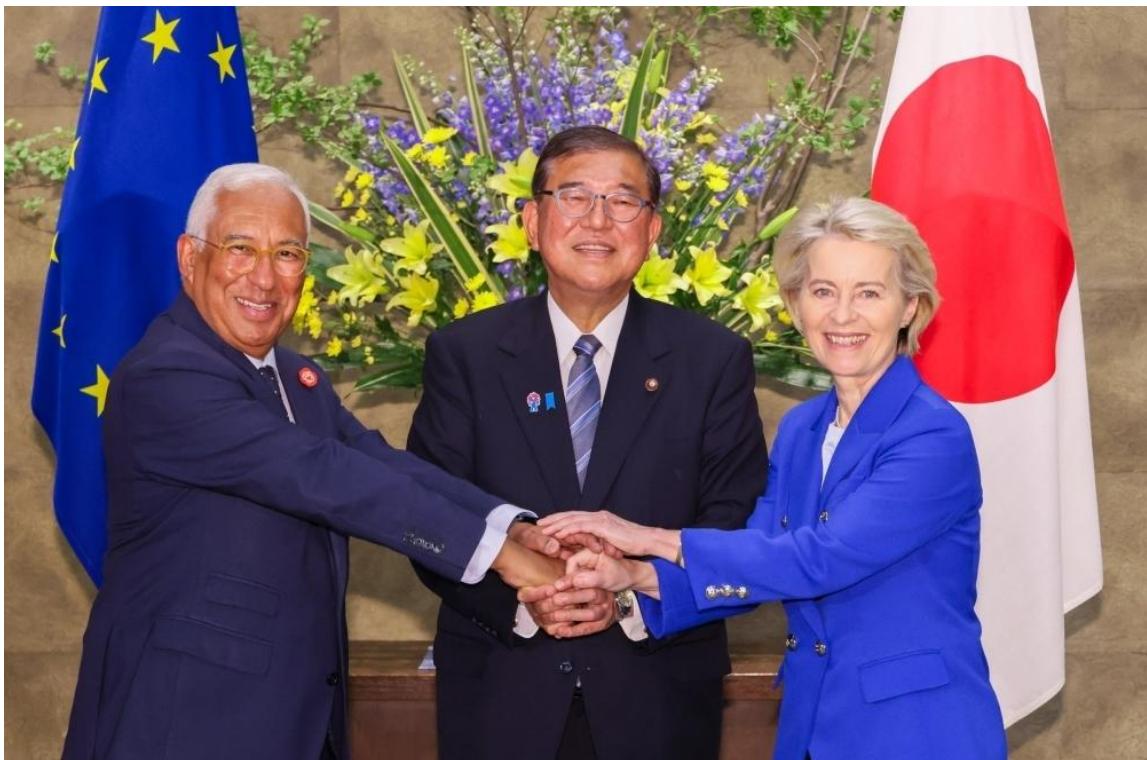
UE-JAPON : LEVER LES FREINS, DEPASSER LES IMPENSES ET BATIR
UNE ALLIANCE GEOECONOMIQUE STRATEGIQUE POUR L'AVENIR.

Victor STEIMES
GRANDE ECOLE / MASTER IN MANAGEMENT

Under the supervision of: Philippe Le Corre, Professor of Geopolitics and Asian Studies at ESSEC
Course : Géo-économie de l'Asie-Pacifique

UE-Japon : lever les freins, dépasser les impensés et bâtir une alliance géoéconomique stratégique pour l'avenir.

Victor Steimes



30^e sommet UE-Japon, le 23 juillet 2025

Propos introductif

En juillet 2025, à l'occasion de leur sommet bilatéral, l'Union européenne et le Japon ont notamment réaffirmé leur volonté de structurer une coopération numérique ambitieuse, soutenable et raisonnée en renforçant leur Partenariat numérique stratégique (présenté en 2022). Derrière cette annonce se dessine bien plus qu'un simple engagement technologique : c'est une véritable tentative conjointe de répondre aux soubresauts systémiques du nouvel équilibre géoéconomique mondial. Face à la fragmentation des chaînes de valeur mondiales (souveraineté des microprocesseurs, restrictions sur les exportations des minéraux rares) aux incertitudes normatives et à la compétition sino-américaine, Bruxelles et Tokyo cherchent désormais à articuler leur influence autour d'un socle de valeurs communes et partagées : ouverture des marchés, protection des données, innovation durable et soutenable. Cet effort, encore inabouti, témoigne de la volonté croissante de deux pôles économiques majeurs de s'imposer comme force d'équilibre dans les reconfigurations globales.

Depuis la signature en 2018 de deux accords structurants, l'Accord de partenariat économique (APE) et l'Accord de partenariat stratégique (APS), la relation euro-japonaise s'est dotée d'un cadre plus solide, couvrant à la fois des dimensions commerciales, technologiques et diplomatiques. Pourtant, la complémentarité de ces deux économies peine à se traduire en une stratégie de puissance partagée. L'UE et le Japon collaborent, mais sans vrai cap commun ni gouvernance particulièrement ambitieuse. Ce semblant d'inertie contraste avec les impératifs de notre temps : relocalisation des industries critiques, sécurisation des approvisionnements stratégiques, projection dans le Sud global ou encore affirmation de standards technologiques souverains alternatifs aux modèles chinois et américains.

Ce paradoxe d'une convergence latente, mais inopérante, appelle une réponse structurelle. Car à défaut d'une stratégie articulée, les deux partenaires risquent de s'enfermer conjointement dans un bilatéralisme discret et poli, alors même que leur alliance pourrait constituer un levier d'influence majeur dans le grand jeu mondial qui se structure sous nos yeux.

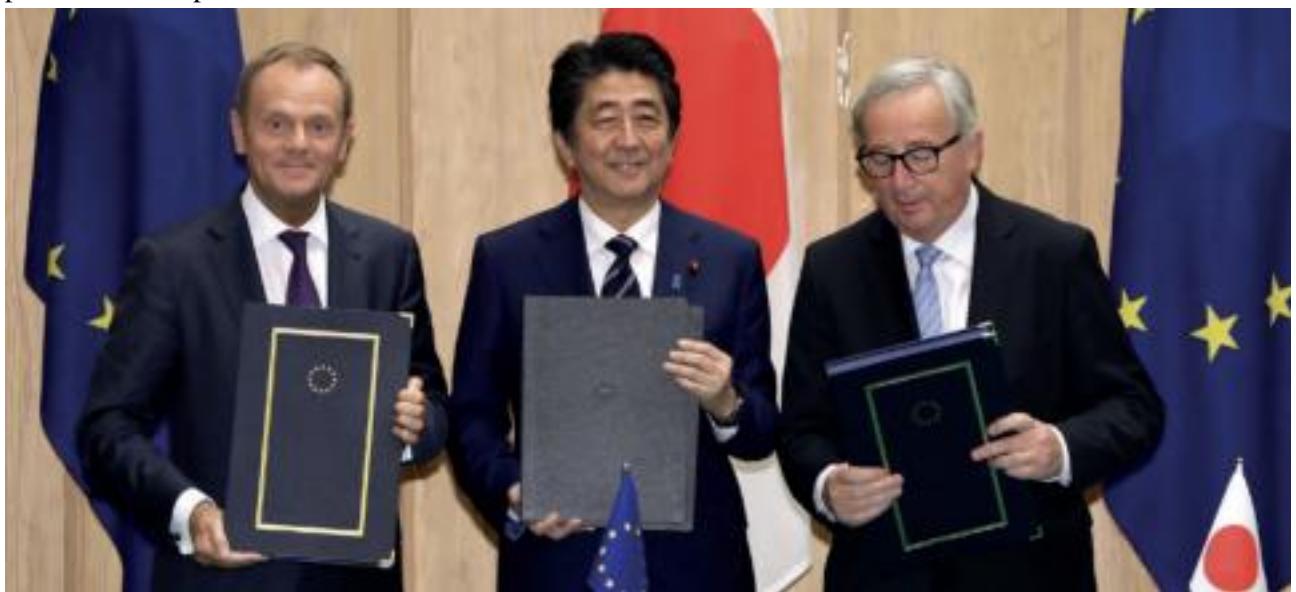
Dans ce contexte, une reconfiguration ambitieuse de la relation UE–Japon s'impose et suppose de passer d'une coopération ponctuelle à une stratégie géoéconomique articulée, dotée d'objectifs politiques explicites et de dispositifs opérationnels concrets.

En ce sens, comment l'Union européenne et le Japon peuvent-ils structurer une coopération géoéconomique ambitieuse, capable de traduire leurs affinités objectives en puissance conjointe à même de répondre efficacement aux grands enjeux économiques et technologiques mondiaux ?

UE-Japon : une coopération solide mais insuffisamment exploitée

L'Accord de partenariat économique (APE)

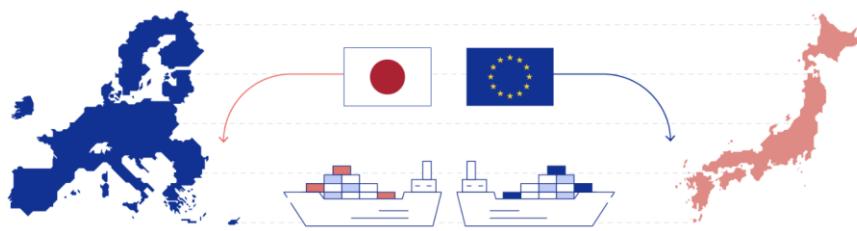
Négocié depuis 2013, signé en 2018 et entré en vigueur en février 2019, l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Japon a été présenté par la Commission européenne comme un jalon majeur dans la réaffirmation d'un ordre économique fondé sur des règles de commerce communes et claires, à rebours des logiques protectionnistes et coercitives actuelles ou déjà en vigueur pendant « Trump 1 ».



Signature de l'Accord de Partenariat Économique et de l'Accord de Partenariat Stratégique entre le Japon et l'UE en juillet 2018 à Tokyo.

Couvrant un marché combiné de plus de 570 millions de personnes, ce traité de libre-échange concerne près d'un quart du PIB mondial, et constitue, selon la Commission européenne, l'un des accords bilatéraux les plus ambitieux jamais signés par l'UE dans le domaine commercial.

D'un point de vue tarifaire, l'APE est particulièrement ambitieux : le Japon s'est engagé à supprimer les droits de douane sur 97 % des marchandises européennes, avec des réductions substantielles sur les produits restants. Ce cadre a provoqué une hausse de 20 % des échanges de marchandises entre 2018 et 2022, avec un total de 141 milliards d'euros échangés en 2022. Plus encore, en 2024, les échanges de biens et services ont atteint les 190 milliards d'euros. Le commerce agroalimentaire européen a connu un essor spectaculaire (+34 % sur la période), confirmant l'intérêt de l'accord pour certains secteurs exportateurs. Le Japon est aujourd'hui le 7e partenaire commercial de l'Union européenne, tandis que l'UE représente près de 10 % du commerce extérieur japonais, et est le 3e partenaire commercial de l'archipel. Plus récemment, en 2024, les exportations européennes vers le Japon ont connu une hausse de 5 %.



plus de
190
milliards d'EUR
 d'échanges de biens et de services en 2024

Mais au-delà de ces résultats commerciaux immédiats, l'APE se voulait aussi un instrument stratégique, au service d'une convergence économique partagée. Il intègre des dispositions ambitieuses en matière de développement durable, de propriété intellectuelle, de marchés publics ou encore de commerce numérique. Il est conçu pour s'articuler avec d'autres instruments structurants, tels que l'Accord de partenariat stratégique (APS) ou, plus récemment, le Partenariat numérique UE-Japon (2022).

Pourtant, malgré cette architecture, le potentiel géoéconomique de l'APE demeure largement sous-exploité. Le cadre réglementaire existe, mais il ne s'est pas traduit par l'émergence de projets industriels communs structurants ni par la mise en place de filières partagées. Plusieurs facteurs expliquent cette inertie : le manque de lisibilité et de soutien pour les PME européennes désireuses d'entrer sur le marché japonais ; la fragmentation institutionnelle du côté européen et surtout, une constante du positionnement stratégique japonais : sa préférence structurelle pour les partenariats américains dans les secteurs critiques, notamment civils et militaires, comme les semi-conducteurs, le spatial, le numérique ou le nucléaire civil. En résulte un partenariat asymétrique, plus solide sur le plan commercial que véritablement intégré sur le plan stratégique : *in fine* un traité de libre-échange efficace, mais trop classique.

Cette dynamique, déjà observable dans les limites de l'APE, devient encore plus manifeste lorsqu'on observe les autres volets de la relation bilatérale, à commencer par le *Partenariat pour une connectivité durable et des infrastructures de qualité*, qui devait pourtant en incarner le prolongement géoéconomique dans les pays tiers.

Des complémentarités réelles mais sous-exploitées : l'exemple du Partenariat pour une connectivité durable et des infrastructures de qualité entre l'Union européenne et le Japon.

Signé en septembre 2019, dans le sillage de la visite à Bruxelles du Premier ministre japonais Shinzo Abe, le *Partenariat pour une connectivité durable et des infrastructures de qualité* entre l'Union européenne et le Japon visait à porter la relation bilatérale sur le terrain de la projection stratégique. L'objectif était clair : proposer une offre commune d'investissement dans les infrastructures mondiales, fondée sur des standards exigeants : viabilité économique, transparence financière, durabilité environnementale, respect des droits sociaux – en opposition frontale avec la logique de la BRI chinoise.

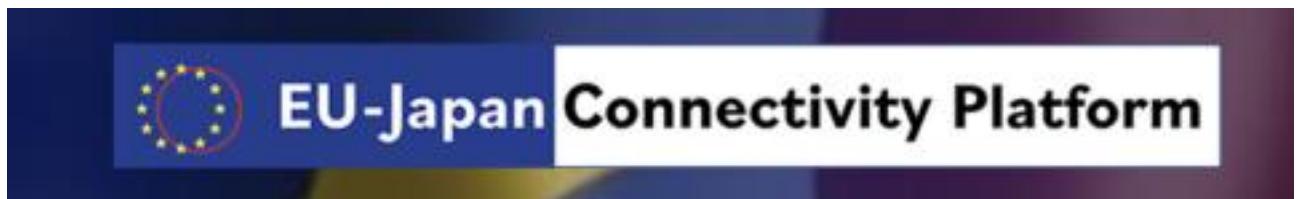
Ce partenariat entend mutualiser les instruments européens (BEI, *Global Gateway*) et japonais (JBIC, JICA, stratégie *FOIP*) pour faciliter le cofinancement de projets d'envergure dans des régions clés.

Il vise également à faire émerger des consortiums industriels conjoints, capables de concurrencer les offres sino-américaines dans les appels d'offres internationaux, tout en promouvant une éthique différente, fondé sur la transparence et le droit.



De ce point de vue, l'annonce d'une telle initiative s'annonçait comme potentiellement structurante pour la géopolitique mondiale, dans la mesure où elle aurait permis à deux puissances normatives de fédérer un « modèle de connectivité démocratique » ou, comme le dit Céline Pajon : « *EU-Japan strategic partnership is thus, in itself, a key instrument to uphold a multilateral rules-based order and to induce disruptive powers, such as China, to play by the rules. In the Indo-Pacific the convergence is particularly salient as regards the promotion of the rule of law, the strengthening of maritime security and the support for connectivity* ».

Or, à ce jour, le Partenariat semble être encore à l'état de déclaration politique. Aucun vrai organe bilatéral – financé et politiquement solide – n'assure la sélection ou le suivi des projets, et aucun calendrier stratégique n'encadre réellement la convergence des instruments. Si une « UE-Japan Connectivity Platform » a été créée à la suite du Partenariat, un rapide tour sur le site internet de celle-ci permet de voir que peu de projets semblent avoir été financés et que la coopération euro-japonaise semble au point mort... ou presque !



Si quelques projets témoignent d'une dynamique euro-japonaise embryonnaire, leur portée reste encore limitée. En Indonésie, l'extension du métro de Jakarta, engagée depuis 2019, est financée et réalisée sous leadership japonais, avec un soutien technique européen marginal. Au Vietnam, un partenariat a été noué entre le groupe public EVN et un consortium de bailleurs comprenant l'Agence française de développement (AFD), la BEI et la JICA, pour instruire le projet de centrale hydroélectrique de pompage-turbinage de Bac Ai (1 200 MW).

In fine, le Partenariat pour la connectivité durable et des infrastructures de qualité, en l'état, n'a pas encore permis d'institutionnaliser cette dynamique ni de la transformer en une véritable stratégie géoéconomique partagée et révèle ainsi d'une forme de carence structurelle dans la capacité à transformer les intentions en action. Faute d'outils communs, de suivi politique et d'objectifs opérationnels clairs, il n'a pas encore permis de positionner le couple UE-Japon en alternative crédible et visible dans le grand jeu d'influence actuel.

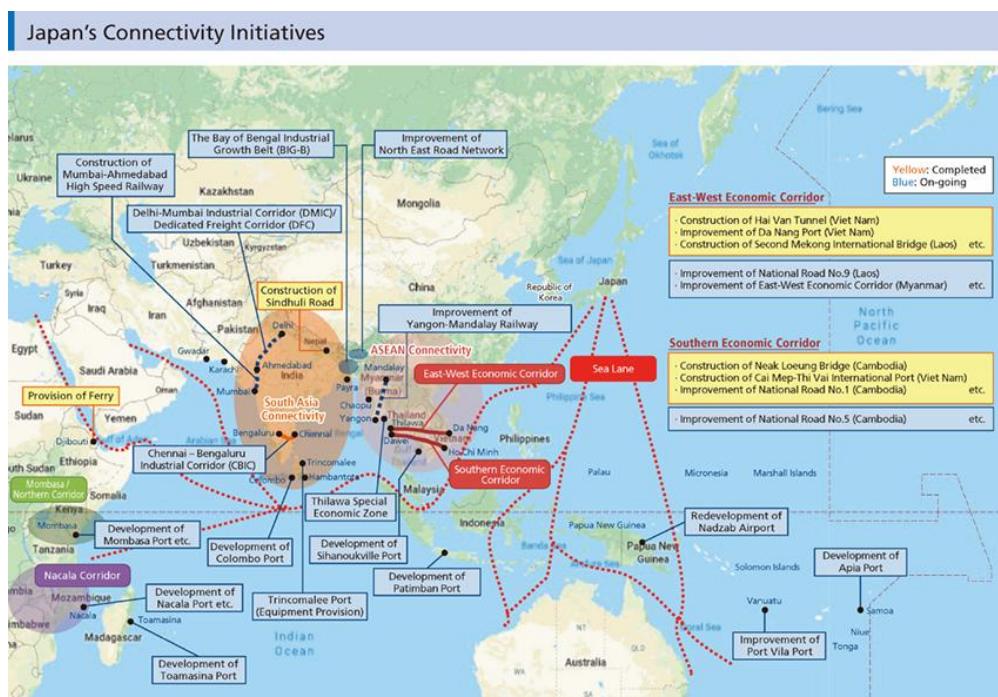
Ce déficit de projection conjointe se retrouve de manière encore plus flagrante dans une région qui aurait pourtant dû être le théâtre naturel de cette alliance : l'Indopacifique.

Un potentiel commun sous-estimé sur les marchés tiers : le cas emblématique de l'Indo Pacifique

Cette incapacité à transformer des convergences objectives en leviers d'influence concrets se manifeste de manière particulièrement visible dans l'espace indopacifique. Or, si les deux acteurs ont bien saisi les enjeux inhérents à cette région du globe, leur action y demeure à ce jour essentiellement parallèle et rarement coordonnée.

Côté japonais, la stratégie indopacifique est ancienne et structurée. Lancée en 2016 par le Premier ministre Shinzo Abe, la *Free and Open Indo-Pacific (FOIP)* ambitionne de garantir la liberté de navigation, de promouvoir un développement durable, et de contenir l'expansionnisme chinois en offrant une alternative crédible dans les infrastructures régionales. Plus précisément, et selon l'ancien ambassadeur du Japon auprès de l'UE, Kazuo Kodama, « *La vision du FOIP repose sur trois piliers majeurs : diffuser et instaurer l'État de droit, la liberté de navigation et le libre-échange ; rechercher la prospérité économique en renforçant la « connectivité » [...] et, troisième pilier, garantir la paix et la stabilité par le biais du renforcement des capacités d'application du droit [...].* »

Par cette approche bien définie : des projets de connectivité physique (ports, chemins de fer, centrales), des financements publics structurés et transparents via la JICA et une insistence sur la qualité, la viabilité et la souveraineté des partenaires, le Japon se veut, depuis les années 2010, comme un acteur central de l'Indopacifique dans des pays-clés comme l'Inde, le Vietnam ou l'Indonésie, en cofinançant des corridors logistiques, des infrastructures complexes ou encore des systèmes de transport.



L’Union européenne, pour sa part, a mis en place sa propre « Stratégie de l’UE pour la coopération dans l’Indopacifique » en septembre 2021, suivie du lancement de l’initiative Global Gateway, qui prévoit jusqu’à 300 milliards d’euros d’investissements dans les infrastructures durables dans les pays partenaires, notamment en Asie du Sud et en Afrique de l’Est. Cette stratégie, comme celle du Japon, repose sur des principes de transparence, de soutenabilité, de non-endettement, et entend se positionner comme une alternative explicite et raisonnée à la BRI chinoise. Elle accorde une place centrale à la résilience, à la sécurité maritime et à la transition énergétique, avec une volonté claire de défendre les normes européennes.

Sur le papier, les convergences sont donc manifestes. Mais sur le terrain, les initiatives conjointes demeurent fragmentaires. Il existe bien des projets industriels euro-japonais, nous en avons évoqués certains *supra*, mais ils sont timidement portés, sans véritable pilotage politique bilatéral.

Des projets industriels concrets existent par ailleurs dans la région, portés par des consortiums privés, comme dans le domaine du gaz naturel liquéfié au Vietnam, impliquant EDF et des groupes japonais comme Sojitz Corporation et Kyushu Electric Power Co, ou encore en Birmanie, autour d’un projet de développement d’un barrage hydroélectrique mené par EDF et le japonais Marubeni Corporation. Mais ces initiatives sont exogènes au Global Gateway, fruit de démarches privées, sans adossement stratégique ni soutien coordonné.

Ainsi, et comme l’a montré en 2020 Masami Marbot dans son *Analysis of EU-Japan business cooperation in third countries* sous la direction du *EU-Japan Centre for Industrial Cooperation*, si ces projets conjoints démontrent un potentiel considérable face aux stratégies chinoises et américaines, ils n’en restent pas moins exemplaires d’une coopération encore trop opportuniste et peu coordonnée au niveau politique dans cette région. Et l’analyse de conclure qu’une feuille de route conjointe, des financements mutualisés et une sélection stratégique des projets à forte valeur ajoutée seraient nécessaires pour donner à ces politiques en indopacifique la portée politique qu’elles méritent.

Les « impensés stratégiques » de la relation UE-Japon : identification et analyse géoéconomique

L’absence d’une gouvernance institutionnelle stratégique commune

Malgré la multiplication des instruments de coopération entre l’Union européenne et le Japon, le partenariat peine à se doter d’un véritable cadre de gouvernance stratégique, c’est-à-dire d’une instance permanente, politique et opérationnelle, capable de définir des priorités communes, de coordonner les instruments existants et d’assurer le suivi des projets bilatéraux. Ce déficit institutionnel constitue aujourd’hui l’un des impensés les plus structurants de la relation UE-japonaise.

À l’inverse, l’architecture institutionnelle entre Tokyo et Washington offre un modèle bien plus intégré qui fait office d’exemple. Le Japan-US Economic Policy Consultative Committee (EPCC), relancé en 2021, réunit

régulièrement les ministres japonais des Affaires étrangères et de l'Économie avec leurs homologues américains pour piloter, de manière coordonnée, leurs politiques économiques, industrielles, commerciales et technologiques. Ce cadre formel assure une continuité stratégique, structure les relations industrielles dans les domaines sensibles et permet une synchronisation de long terme entre les priorités des deux puissances.



Si des sommets bilatéraux sont bien organisés, comme le 29^e à l'été 2023 ou le 30^e pendant l'été dernier, ils ne sont, ni suivis de manière rigoureuse, ni adossés à une structure décisionnelle permanente. Certes, un *High Level Economic Dialogue* entre l'Union européenne et le Japon existe – dont la 5^e édition s'est tenue en mai 2024 en marge du Conseil ministériel de l'OCDE – mais ce format demeure essentiellement consultatif et limité à un échange de vues sur des thèmes économiques et commerciaux, sans équivalent institutionnel avec des mécanismes de pilotage stratégique intégrés comme ceux du Japan-US EPCC. De ce fait, les déclarations conjointes formulées lors des sommets restent souvent déconnectées d'un suivi opérationnel concret, faute d'un organe permanent chargé de leur mise en œuvre et de leur priorisation effective.

En outre, cette fragmentation limite fortement l'effet d'entraînement potentiel du partenariat UE–Japon dans les forums internationaux et plus globalement auprès des puissances émergentes. Loin d'apparaître comme un bloc structuré, les deux acteurs interviennent souvent de manière désynchronisée dans les enceintes stratégiques comme le G7 ou l'OCDE, affaiblissant leur capacité à promouvoir des normes juridiques et commerciales communes ou à défendre des intérêts partagés face aux grandes puissances. En définitive, cette absence d'architecture stratégique constitue un frein à la montée en puissance de la relation euro-japonaise.

Une coopération industrielle limitée par des freins sécuritaires persistants

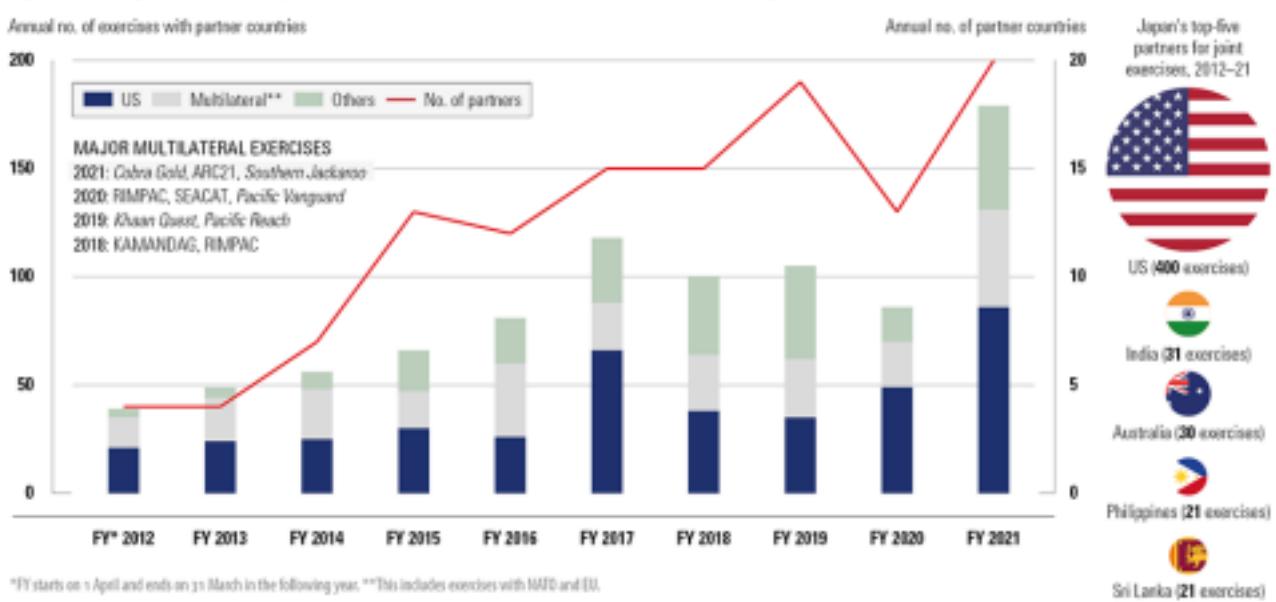
L'un des blocages les plus structurants de la relation euro-japonaise réside dans le poids de l'alliance sécuritaire entre le Japon et les États-Unis, qui continue de façonner profondément les choix industriels et technologiques de l'archipel. Cette dépendance stratégique, inscrite dans la Constitution japonaise de 1947 (rédigée sous les conseils de Douglas MacArthur, Commandant suprême des forces alliées au Japon pendant l'occupation par

les États-Unis) et prolongée par le Traité de sécurité entre le Japon et les USA de 1951, lui-même remplacé par le Traité de coopération mutuelle et de sécurité entre le Japon et les USA, qui entre en vigueur en mai 1960, s'est progressivement transformée en un nécessaire alignement technologique et géoéconomique, notamment dans les domaines critiques à double usage civil et militaire aussi appelés « technologies duales ».

Plus récemment, en octobre 2025, la nouvelle cheffe du gouvernement nippone, Sanae Takaichi, déclarait très officiellement au président Trump que « l'alliance nippo-américaine était la première alliance au monde » et que son « renforcement était une priorité absolue de la politique étrangère et sécuritaire de la diplomatie japonaise ». Sur le volet sécuritaire et de défense, le Japon se retrouve aujourd'hui contraint, afin de satisfaire la présidence américaine, de confirmer la poursuite d'un « renforcement drastique de ses capacités de défense » à travers une augmentation du budget de sa défense, et donc des achats auprès des industriels américains.

Ce tropisme structurel restreint considérablement la capacité de l'Union européenne à s'imposer comme partenaire stratégique de premier rang face à un partenaire US très implanté et souverain.

Figure 5.2: Japan: selected joint combat and non-combat exercises with partner countries, 2012–21



Ce verrouillage est particulièrement visible dans les secteurs sensibles liés à la sécurité nationale : cybersécurité, défense, intelligence artificielle et surtout semi-conducteurs. Dans ce domaine, le Japon privilégie systématiquement ses partenaires américains. Un exemple emblématique est celui du consortium *Rapidus*, créé en 2022 avec le soutien financier du gouvernement japonais. Ce projet vise à permettre au Japon de tenir son rang dans la course des semi-conducteurs avancés, en produisant des puces de 2 nanomètres à horizon 2030. Pour cela, *Rapidus* a noué un partenariat stratégique avec l'Américain IBM, qui lui transfère son savoir-faire en matière de conception de circuits à très haute densité, tout en permettant aux ingénieurs nippons de venir collaborer avec leurs homologues américains au sein des infrastructures de recherche d'IBM aux États-Unis.

Cette alliance nippo-américaine, qui s'inscrit dans le cadre d'une coordination renforcée sur les technologies critiques à usage militaro-civil, exclut *de facto* le partenaire européen.

En effet, pour le Japon, ces technologies sont systématiquement abordées dans une perspective sécuritaire, et donc plus naturellement envisagée dans le cadre de son alliance avec les États-Unis que de celle avec l'UE. Ce déficit de statut stratégique – inhérent à la nature même de l'union : mercantile et non politique ou militaire – explique que les entreprises européennes soient régulièrement écartées des projets jugés sensibles, même lorsqu'elles disposent de savoir-faire de pointe.

Toutefois, rien n'est totalement perdu pour l'UE. Le contexte international ajoute une incertitude supplémentaire. Si l'alliance États-Unis-Japon reste très solide, certains signaux envoyés par l'administration Trump fragilisent, à la marge, la certitude japonaise quant à la pérennité de ce lien stratégique. Récemment, et avec le tact qu'on lui connaît, Donald Trump tançait le Japon : « *We defend them, but they don't have to defend us* ».

En ce sens, un premier pas a été fait par l'UE et le Japon en novembre 2024 à la faveur de la signature du « Japan-EU Security and Defence Partnership », qui repose notamment sur un principe de coopération élargie, reconnaissant l'interdépendance croissante entre les enjeux de sécurité européens et indopacifiques, face à un environnement stratégique de plus en plus fragmenté.

Le partenariat couvre des domaines variés, allant de la sécurité maritime — avec un renforcement des échanges entre la mission européenne EUNAVFOR et les forces d'autodéfense japonaises — à la cybersécurité, en passant par la lutte contre les menaces hybrides (comme la manipulation de l'information) et la promotion de normes responsables dans l'espace. Au cours du 30^e sommet UE-Japon de juillet dernier, un nouveau pas a été effectué en prévoyant d'élargir les dialogues aux sujets de la non-prolifération, des industries de défense et la gestion des crises.

Cependant, malgré la richesse de ses thématiques, et en attendant que le sommet de 2025 soit effectivement suivie d'effets, le partenariat reste aujourd'hui principalement déclaratif : il structure des dialogues et établit des perspectives de coopération future, mais sans engagements opérationnels immédiats. La mention répétée de « possibilité d'explorer » ou « d'approfondir » les coopérations illustre cette prudence. Par ailleurs, la coopération sur l'industrie de défense – enjeu critique pour l'autonomie stratégique – se limite encore à des échanges d'information, sans perspective claire d'intégration ou de co-développement industriel à court terme autour d'une agence bilatérale pérenne. En somme, les freins sécuritaires japonais ne sont pas simplement défensifs ou techniques : ils relèvent d'un positionnement géopolitique ancien. Si l'UE veut prétendre jouer un rôle géoéconomique de premier plan dans sa relation avec le Japon, elle devra sans doute d'abord se doter d'un statut stratégique plus crédible, notamment en matière de défense et de sécurité. Preuve (cruelle) de cette absence de poids : États-Unis et Japon ne citent pas l'UE parmi les acteurs capables de promouvoir un « Indopacifique libre et ouvert », contrairement à la Corée du Sud, aux Philippines, à l'Australie ou encore à l'Inde.

Un soft power réciproquement puissant, mais géo-économiquement sous-exploité

Le Japon bénéficie en Europe d'un fort capital d'image, construit sur la performance industrielle et vidéo (Toyota, Sony, Nintendo, etc.) qui joue tant sur l'image de puissance économique que d'influence culturelle, et plus notamment à travers la « pop culture ». Cet imaginaire valorisant se traduit par une acceptabilité élevée des produits japonais sur le marché européen et l'adoption croissante des pratiques culturelles japonaises par certaines populations européennes, assez jeunes.

En miroir, les pays de l'Union européenne jouissent d'un prestige comparable au Japon. La France, l'Italie ou l'Allemagne y sont bien sûr associés à la gastronomie, au luxe, à l'histoire de l'art ou au cinéma. Cette valorisation repose aussi sur des échanges culturels et universitaires importants : en 2023, plus de 900 accords de coopération universitaire liaient établissements européens et japonais, tandis que l'UE s'impose comme la première destination extra-asiatique des étudiants japonais en échange. Pourtant, cette image positive demeure fragmentée : elle profite davantage aux pays pris individuellement qu'à l'Union comme acteur collectif. Aucune marque UE ne valorise aujourd'hui ce soft power dans les échanges bilatéraux.

En parallèle, les coopérations scientifiques, comme celle entre le CNRS (France) et le RIKEN (Japon), restent focalisées sur la recherche fondamentale, sans articulation réelle avec l'économie ou l'industrie. Ce faisant, les projets menés ne sont pas intégrés dans des dispositifs plus larges de transfert technologique ou de développement industriel.

Ainsi, il pourrait être pertinent de coordonner nos politiques culturelles ou scientifiques en poursuivant un objectif explicite de projection géo-économique. À l'image de programmes menés par des puissances comme la Chine ou les États-Unis, qui ont institutionnalisé leur diplomatie d'influence (*Instituts Confucius, Fulbright*), une coordination plus profonde entre les politiques culturelles européennes et japonaises permettrait de sortir d'un cloisonnement par secteur trop important.

En somme, si le capital d'image mutuel est fort, son usage stratégique reste insuffisamment développé et trop « opportuniste » et non institutionnalisé. Ce faisant, ce déficit prive la relation UE-Japon d'un levier puissant pour projeter ensemble leur modèle économique et culturel dans les zones futures de la compétition mondiale.

Structurer un partenariat stratégique UE-Japon à la hauteur des enjeux géoéconomiques mondiaux

Cinq leviers d'action pour une alliance géoéconomique euro-japonaise conjointe : comment faire puissance ensemble ?

Malgré la densification croissante des outils bilatéraux existants entre l'Union européenne et le Japon – APE,

APS, *Japan-EU Digital Partnership*, Partenariat sur les infrastructures – la relation reste malheureusement trop peu structurée sur le plan stratégique. Ces instruments, bien qu’ambitieux sur le papier et dans les déclarations, fonctionnent en silos : les directions générales européennes et différents commissaires européens interagissent ponctuellement, sans cadre transversal ni mécanisme de suivi régulier, avec les ministères japonais compétents.

Cette fragmentation nuit à la lisibilité d’ensemble et empêche également de transformer les synergies existantes en chaînes de valeur cohérentes, capables de concurrencer les écosystèmes américains ou chinois. Dans ce contexte, le besoin d’un changement d’échelle s’impose : il s’agit à présent de concevoir une stratégie d’influence conjointe, dotée d’une gouvernance, de financements et d’outils opérationnels adaptés.

1. Instaurer un Directoire stratégique UE–Japon afin de piloter une vision commune :

La première condition de cette montée en puissance est politique. Il faut créer une instance légère mais stratégique, dotée d’un vrai mandat politique : un Directoire stratégique UE–Japon, réunissant au moins deux fois par an les commissaires européens compétents et leurs homologues japonais. À la différence des sommets actuels, très diplomatiques, ce Directoire aurait vocation à arbitrer des priorités communes, définir une feuille de route pluriannuelle, désigner des projets structurants et coordonner les positions des acteurs dans les enceintes internationales et vis-à-vis de l’étranger.

Ce Directoire comblerait ainsi l’un des vides institutionnels les plus importants de la relation : l’absence de gouvernance intégrée, pourtant essentielle pour traiter des sujets complexes. Le modèle à suivre pourrait être le Japan–U.S. Economic Policy Consultative Committee (EPCC), qui permet une synchronisation fine des stratégies industrielles entre Tokyo et Washington.

2. Créer un fonds de co-investissement.

La deuxième pierre angulaire d’une stratégie conjointe ambitieuse repose sur la capacité d’investissement coordonnée. L’Europe et le Japon possèdent des outils puissants – la Banque européenne d’investissement côté UE, la Japan Bank for International Cooperation et la Development Bank of Japan côté japonais – mais aucune structure commune n’existe pour pleinement mener de front des grands projets d’investissements stratégiques.

La proposition est donc de mettre en place un fonds de co-investissement stratégique UE–Japon, concentré à la fois sur les technologies dites duales, mais aussi sur la santé, les technologies de haute précision, l’automobile électrique, le spatial, l’hydrogène, le nucléaire civil, etc. Inspiré du modèle des IPCEI (projet important d’intérêt commun européen), ce fonds interviendrait en co-financement dans des projets portés conjointement par des industriels européens et japonais, en Europe, au Japon ou dans des pays tiers, avec pour ambition d’en faire des porte-étendards des normes et de la vision du commerce que nous partageons.

Ce faisant, l’objectif visé est triple : mutualiser les risques financiers et industriels, accélérer l’émergence de

filières structurées et réduire les risques de dépendance systémique aux acteurs chinois et américains dans les secteurs considérés comme « critiques ».

3. Lancer une *task force* sur les normes technologiques et juridiques.

L'un des leviers les plus puissants de la projection géoéconomique est la norme, il est pourtant aujourd'hui trop oublié ou négligé. UE et Japon partagent une culture réglementaire forte (protection des données, qualité industrielle, respect des droits des consommateurs) mais leurs efforts restent encore trop dispersés. Une *task force* UE–Japon sur les normes permettrait de produire des standards communs dans les secteurs émergents et par la même de peser bien plus lourdement auprès des acteurs concurrents du système qui cherchent aussi à imposer leurs propres normes, notamment l'étatisme absolu côté chinois et la dérégulation à outrance côté américain.

Cette *task force* aurait pour mission principale de rédiger des normes communes et exportables tout en les défendant activement dans les appels d'offres multilatéraux auxquels participeraient les entreprises européennes et japonaises.

4. Déployer des zones pilotes d'industrialisation conjointe.

Pour démontrer l'efficacité concrète de leur alliance, les deux partenaires pourraient créer des zones industrielles pilotes, cofinancées et cogérées. Il s'agirait d'espaces territoriaux, à la manière des « valleys » industrielles, dans lesquels des nouvelles technologies seraient conjointement développées.

Ces zones auraient une double vocation : d'une part structurer une filière bilatérale autour d'un territoire pour redynamiser conjointement certains espaces désindustrialisés et d'autre part servir de vitrine de l'alliance UE–Japon sur les marchés tiers.

5. Mettre en place un programme de soutien aux PME.

Enfin, pour éviter que cette stratégie ne bénéficie qu'aux grands groupes, il est nécessaire de démocratiser l'accès au partenariat pour les PME. Un grand programme de soutien UE– Japon offrirait un accès simplifié à un guichet unique (co-financements, mentorat, réseau de partenaires, accès aux CCI dans le monde, programmes d'immersion croisée dans les deux pays, facilitation des échanges) tout en offrant un meilleur accompagnement à l'international des PME européennes et japonaises qui choisiraient d'investir ensemble dans des pays tiers.

En définitive, cette stratégie commune offrirait à l'Union européenne et au Japon les outils d'une véritable puissance géoéconomique conjointe et intégrée. Face aux recompositions mondiales et aux soubresauts de l'histoire, c'est moins une addition de convergences et de bons mots qu'une stratégie commune structurée et ambitieuse qu'il faut désormais viser.



Propos conclusif

Le partenariat entre l’Union européenne et le Japon repose sur des fondations robustes : un accord économique ambitieux, une convergence normative affirmée, une proximité politique et des complémentarités industrielles indéniables. Pourtant, à l’épreuve des grandes transformations géoéconomiques contemporaines : *trumpisme*, étatisme chinois, émergence des pays du Sud, resserrement des chaînes de valeur, concurrence normative ; cette relation demeure trop peu poussée dans sa structuration, trop dispersée dans ses instruments et trop timorée dans sa projection et ses ambitions.

À l’heure où la Chine impose son influence par des investissements massifs, débridés et intégrés d’un bout à l’autre de la chaîne, où les États-Unis renforcent leurs alliances industrielles autour de dispositifs puissants et de droits de douane, l’UE et le Japon ne peuvent se contenter de convergences de principe et de déclarations d’usage. Il leur faut désormais construire une véritable stratégie d’influence conjointe, fondée sur une gouvernance partagée, des mécanismes de cofinancement structurants, une diplomatie des normes offensive et une capacité à mobiliser l’ensemble de leurs écosystèmes économiques, y compris les PME, dans une logique de projection vers les marchés tiers qui seront les marchés de demain.

Les cinq propositions avancées dans ce papier sont une première réponse à cet impératif de notre temps. Elles sont actionnables rapidement et permettent surtout de donner un cap lisible à cette alliance : devenir un modèle de puissance géoéconomique à l’échelle mondiale, capable de défendre une vision partagée du commerce, de la liberté, des normes et de l’innovation soutenable.

Faire de la relation UE–Japon un véritable pilier géoéconomique n’est pas qu’un vœu souhaitable, mais aujourd’hui nécessaire.

Références

- (1) ESTEBAN Mario, ARMANINI Ugo, *The EU-Japan connectivity partnership: a sustainable initiative awaiting materialisation*, Elcano Royal Institute, 2020
- (2) PAJON Céline, *The EU-Japan partnership in the Indo-Pacific : opportunities and challenges*, Elcano Royal Institute, 2021
- (3) PAJON Céline, *Le Japon de retour sur la scène internationale ?*, IFRI, 2020
- (4) PAJON Céline, *Japon : décrypter la vision stratégique du Premier ministre Ishiba. Vers une version asiatique de l'OTAN ?*, IFRI, 2024
- (5) PAJON Céline, *Visite de Fumio Kishida à Paris. La relation France-Japon mérite mieux*, IFRI, 2024
- (6) DELAMOTTE Guibourg, « Union européenne-Japon : des intérêts convergents croissants ». *Questions internationales*, 2021/6 n°110, 2021
- (7) GAENS Bart, « THE EU-JAPAN CONNECTIVITY PARTNERSHIP – ROADWAYS AND ROADBLOCKS ». *TRAMES*, 2023, 27(77/72), 3, 199–218
- (8) MARBOT Masami, *Analysis of EU-Japan business cooperation in third countries*, EU Japan Centre for Industrial Cooperation, 2020
- (9) POHLKAMP E. K, *What Europe Can Learn from Japan's Approach to the Global South*, ECFR, 2023
- (10) FRS, *Quelle coopération Japon-UE pour la construction d'infrastructures qualitatives ? Interview avec l'ambassadeur Kazuo Kodama*, FRS, 2022
- (11) NIQUET Valérie, *Japon – Union européenne : un partenariat essentiel dans un contexte international incertain*, FRS, 2022
- (12) NIQUET Valérie, *Les enjeux de coopération multilatérale en Asie*, FRS, 2022
- (13) NIQUET Valérie, *Le partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne : un pilier fondamental de la relation*, FRS, 2022
- (14) NIQUET Valérie, *L'approfondissement du dialogue sur la sécurité entre le Japon et l'Union européenne : ambitions et limites*, FRS, 2024
- (15) NIQUET Valérie, *Vers une convergence Union européenne-Japon face aux recompositions géopolitique ?*, FRS, 2025
- (16) NIQUET Valérie. « Le Japon et l'Indo-Pacifique : une diplomatie de puissance moyenne ». *Revue internationale et stratégique*, 2025/1 n° 137, 2025. p.117-125.

- (17) FRS, *The European Union's Indo-Pacific strategy : a view from Japan Interview with Atsuko Higashino*, FRS, 2021
- (18) FRS, *Coopération UE-Japon en matière de sécurité : ce qui peut être fait Interview avec Chikako Kawakatsu Ueki*, FRS 2023
- (19) FRS, *Quelle coopération Japon-UE pour la construction d'infrastructures qualitatives ? Interview avec l'Ambassadeur Kazuo Kodama*, FRS, 2022
- (20) European Union, *EU-JAPAN CONNECTIVITY PARTNERSHIP*, Global Gateway Team Europe, 2023
- (21) EU-Japan Centre for Industrial Cooperation, *Case studies of EU-Japan business cooperation in Southeast Asia*, 2024
- (22) <https://www.eib.org/en/press/all/2023-103-eib-and-jica-to-intensify-their-cooperation-outside-eu>
- (23) JAPANGOV, *Japan and the EU Agree to Further Deepen Their Close Cooperation : an excerpt*, 2023.
- (24) https://www.mofa.go.jp/press/release/pressite_000001_00701.html
- (25) <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-summit/2023/07/13/>
- (26) <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/accord-de-partenariat-economique-ue-japon>
- (27) <https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/eu-japan-trade/>
- (28) https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_ja/11_000001_03069.html
- (29) <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-summit/2025/07/23/>
- (30) <https://www.war.gov/News/Releases/Release/Article/3852169/joint-statement-of-the-security-consultative-committee-22/>
- (31) https://www.mofa.go.jp/policy/oda/white/2017/html/honbun/b1/s1_2.html